

FCP de droit français

HMG DECOUVERTES

RAPPORT ANNUEL

au 30 décembre 2022

Société de gestion : HMG Finance
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT

HMG Finance - 2 rue de la Bourse - 75002 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	6
5. Certification du Commissaire aux Comptes	10
6. Comptes de l'exercice	14
7. Annexe (s)	32
Caractéristiques de l'OPC (suite)	33

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HMG DECOUVERTES

PART C (Capitalisation) FR0010601971

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE FRANCE

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Actions françaises.

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de participer aux marchés d'actions français, en recherchant sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'évolution des marchés d'actions françaises. L'indicateur de référence est l'indice CAC Small NR (dividendes nets réinvestis), calculé quotidiennement, lequel regroupe un nombre variable de petites capitalisations françaises, mais il ne s'agit pas d'un Fonds indiciel et le gérant ne recherchera pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises, le Fonds pourra donc s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour parvenir à cet objectif, le Fonds est investi entre 75% et 100% de son actif en actions de toutes capitalisations, et pourra détenir au maximum 10% d'actions de toutes capitalisations dont le siège social est situé dans un autre Etat de l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Le gérant investit essentiellement en petites et moyennes capitalisations, et pourra être investi au maximum à 35% en grandes capitalisations.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée.

Afin de diversifier les stratégies de gestion, le Fonds pourra investir dans la limite de 25% maximum de l'actif net du Fonds dans des titres de créance français ou de la zone euro, dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif (en dessous de la notation BBB par l'agence Standard and Poor's ou notation jugée équivalente par la société de gestion).

Dans le cas où une ligne sortirait de la catégorie «Investment Grade», ou dans le cas d'une dégradation d'un titre spéculatif, le gérant optera dans le respect de l'intérêt des porteurs, pour la vente ou la conservation du titre dégradé en fonction notamment de la liquidité des marchés. La sélection des instruments de crédit ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne de crédit, la cession ou l'acquisition d'une ligne ne se faisant pas sur le seul critère de la notation.

Des titres intégrant des dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture contre le risque actions ou d'exposition à ce même risque, sans rechercher de surexposition.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h). Les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'exposition entre 75% et 100% de l'actif aux marchés actions des pays membres de l'union Européenne explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions, toutes capitalisations confondues, et principalement les petites et moyennes capitalisations et les entreprises de taille intermédiaire.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroitesse ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres émis par les sociétés de petites et moyennes capitalisations est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Harmonisation et modification du paragraphe relatif aux « Parts et actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger » entre les prospectus des fonds gérés par HMG FINANCE.

3. RAPPORT DE GESTION

Sur l'ensemble de l'année 2022, le fonds HMG Découvertes voit la valeur de sa part D progresser de 3,2% (et de +2,4% pour la part C). Cette performance apparaît assez favorablement en regard de la performance annuelle des indices : -7,4% pour l'indice CAC40 NR, -18,2% pour l'indice CAC Small NR (indice de référence du fonds).

Si l'on regarde sur un historique un peu plus long, par exemple sur trois années civiles, la performance de la part D du fonds s'établit à +28%, ce qui se compare à une progression de +14,6% de l'indice CAC40 NR et de +10,3% de l'indice CAC Small NR (indice de référence du fonds) sur la même période. (+24,9% pour la part C)

Du côté des performances individuelles, sur l'ensemble de l'année, la progression du fonds a largement été portée par plusieurs valeurs ayant fait l'objet d'offres de rachat : **CS Group** (+101,8%), OPA de *Sopra* ; **OL Group** (+48,5%), OPA de *Eagle Football*, **UFF** (+31,5%), OPA de sa maison mère, *Abeille Assurances* (Aésio-Macif). Cela fait suite à une année 2021 où le fonds avait déjà enregistré huit opérations financières au sein du portefeuille.

Malgré des marchés volontiers baissiers, certaines autres valeurs du portefeuille se sont néanmoins montrées bien orientées, comme **EPC Group** (explosifs civils)(+43,3%), *Ipsos* (+41,8%), **TFF** (équipementier de l'industrie des grands vins)(+24,1%) ou encore **NRJ group** (+20,6%).

Côté contre-performances, les plus fortes déconvenues sont à rechercher au sein de valeurs ayant été favorisées en 2021, notamment car elles correspondaient aux nouveaux comportements des consommateurs soumis à la crise sanitaire : citons le spécialiste du e-commerce de produits électroniques **LDLC** (-63,5%), le constructeur de piscines **Desjoux** (-49,2%) ou le leader des analyses de laboratoire **Eurofins Scientific** (-38,1%).

Enfin, en ce qui concerne le suivi des entreprises cotées, le décompte de l'année 2022 donne une nouvelle année record de contacts, au total ... 523, qu'il s'agisse de réunions d'analystes financiers, d'assemblées d'actionnaires ou d'événements organisés par des intermédiaires financiers, voire de salons professionnels. Comme l'an dernier, ces rendez-vous se sont essentiellement tenus à distance, ce qui permet de les multiplier, mais avec une qualité d'échanges, il est vrai parfois légèrement dégradée.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAGARDERE SA	3 884 248,12	2 193 100,00
CS Group SA		5 162 303,24
AXWAY SOFTWARE	3 000 808,07	1 799 978,00
TRIGANO SA	1 675 467,70	2 536 510,92
NEOEN SA	1 496 793,62	2 705 804,19
HMG Découvertes PME I		3 801 182,93
BOIRON	2 051 338,44	973 417,02
M6 METROPOLE TELEVISION	1 445 345,00	1 346 593,60
ALTAREA	1 102 317,02	1 393 917,29
IMERYS EX IMETAL	2 494 356,30	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus Total des revenus . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 314-75-I du Règlement général de l'AMF, la politique de sélection des intermédiaires financiers assurant le service d'exécution des ordres est disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com, dans la partie Mentions légales et réglementaires.

POLITIQUE DE VOTE

Le détail des conditions dans lesquelles la société de gestion entend exercer les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille est précisé dans la politique de vote disponible sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com, dans la partie Mentions légales et réglementaires, ou consultable au siège de la société.

RETROCESSION DES FRAIS DE GESTION

Dans le cadre du respect des règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille, les dispositions de l'article 41 I-53-I du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers interdisent la rétrocession à la Société de Gestion de frais de gestion ou de souscription et de rachat au titre d'investissements réalisés par cette dernière pour le compte du fonds dans les parts ou actions d'un OPCVM ou d'un fonds d'investissement.

La Société de Gestion de l'OPCVM a mis en place les mesures nécessaires pour que l'ensemble des rétrocessions soit affecté directement au fonds.

INFORMATIONS SUR LES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG) ET REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 6 (SFDR) :

Actuellement, HMG FINANCE n'intègre pas simultanément les critères ESG dans ses décisions d'investissement pour la gestion de cet OPCVM, et les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Cependant, dans une démarche d'amélioration continue, la société travaille à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans son analyse interne des émetteurs, s'appuyant notamment sur le guide des indicateurs extra-financiers, élaboré par l'Association Française de la Gestion financière (AFG).

La principale difficulté relative aux critères extra-financiers demeure encore la disponibilité de l'information, ainsi qu'un manque d'exhaustivité et de cohérence, concernant les petites et moyennes valeurs, au centre de l'expertise de HMG FINANCE.

L'enjeu est donc d'acquérir une information suffisamment fiable et pertinente, à la suite d'analyses internes ou externes.

Les critères de gouvernance, plus facilement quantifiables et traçables sont déjà au cœur de notre sélection de valeurs. En effet, HMG FINANCE est un investisseur de long terme qui se doit de considérer la durabilité de ses investissements, en sélectionnant des émetteurs dont la croissance contribuera à l'économie réelle au travers d'une gestion saine et transparente.

Le dialogue avec les sociétés est pour nous un élément clef d'appréciation de la gouvernance (voir à ce titre notre Politique d'engagement actionnarial), et participe à forger notre conviction avant chaque investissement.

C'est pourquoi pour l'instant, le FCP **HMG DECOUVERTES** se conforme à l'article 6 du Règlement européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Règlement Disclosure »).

Précision sur l'alignement du fonds à la Taxonomie : à défaut de pouvoir indiquer pour l'instant le pourcentage d'alignement du fonds avec la Taxonomie en raison de l'absence d'informations suffisantes, la société suit les préconisations de l'AMF en précisant que le pourcentage d'alignement avec la Taxonomie de l'actif net du fonds est actuellement de 0%.

INSTRUMENTS FINANCIERS DETENUS EN PORTEFEUILLE EMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITE DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détient 644 975,36 € d'OPC gérés par les entités du groupe.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPCVM utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 88,11%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

Conformément aux dispositions de la directive 2014/91/UE du Parlement Européen et du Conseil concernant certains organismes de placement collectifs de fonds en valeurs mobilières (OPCVM), dite « Directive UCITS V », HMG FINANCE a mis en place une politique de rémunération pour les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de la société des gestion ou des OPCVM.

Cette politique est conçue pour promouvoir des pratiques de rémunération qui soient compatibles avec une gestion saine et efficace des risques, la favorisent et n'encouragent pas une prise de risque incompatible avec les profils de risque, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM qu'elle gère, ni ne nuise à l'obligation de la société de gestion d'agir au mieux des intérêts de l'OPCVM. Les catégories de personnel dont les activités professionnelles avaient une incidence significative sur le profil de risque de la société de gestion ou des OPCVM (c'est-à-dire le « personnel identifié ») sont actuellement les suivantes: les membres du Directoire, les Gérants qui assurent également la fonction de contrôle des risques financiers sur les portefeuilles gérés, et le Responsable de la conformité et du contrôle interne. La politique de rémunération est revue annuellement, et est disponible directement auprès de la société de gestion mais également sur son site internet à l'adresse www.hmgfinance.com.

Nombre de collaborateurs de HMG Finance en 2022 : 12.

Nombre de collaborateurs « personnel identifié » en 2022 : 7.

Masse salariale totale de HMG Finance sur l'exercice 2022 : 1 360 015 EUR.

Dont montant de la rémunération variable versée au titre des performances 2021 au personnel identifié : HMG FINANCE ne verse pas de rémunération indexée sur la performance des OPCVM qu'elle gère aux collaborateurs « personnel identifié », mais est susceptible de verser une rémunération variable, de manière discrétionnaire.

La rémunération des gérants de portefeuille ne prend pas en compte les incidences négatives (i) en matière environnementale puisque les critères environnementaux ne sont pas pour l'instant intégrés dans l'approche extra-financière des gérants, (ii) ni en matière sociale et de gouvernance car les critères sociaux et de gouvernance étaient déjà scrutés et intégrés dans la sélection des sociétés, sans pour autant prendre la forme d'une notation extra-financière. Il n'y a donc pas eu de changement significatif justifiant une modification des critères de rémunération des gérants.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur de parts à l'adresse suivante :

HMG Finance
2 rue de la Bourse
75002 PARIS
E-mail : hmgfinance@hmgfinance.com

Le DICI et le prospectus complet de l'OPCVM sont également disponibles sur le site internet de la société de gestion à l'adresse www.hmgfinance.com.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement HMG DECOUVERTES

2, rue de la Bourse - 75002 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HMG DECOUVERTES constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que certains éléments d'information nécessaires à l'accomplissement de nos diligences nous ayant été transmis tardivement, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Severine Ernest
KPMG le 28/06/2023 22:48:46

Séverine Ernest
Associée

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/12/2022 en EUR

ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	84 078 254,59	89 661 037,89
Actions et valeurs assimilées	83 433 279,23	84 974 175,81
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	83 432 404,42	84 973 301,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	874,81	874,81
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	644 975,36	4 686 862,08
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	644 975,36	4 686 862,08
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	110 038,24	34 943,82
Opérations de change à terme de devises		
Autres	110 038,24	34 943,82
COMPTES FINANCIERS	3 008 793,89	6 110 797,10
Liquidités	3 008 793,89	6 110 797,10
TOTAL DE L'ACTIF	87 197 086,72	95 806 778,81

PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	82 539 167,80	81 686 929,46
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	2 830 743,73	14 178 305,10
Résultat de l'exercice (a, b)	551 920,79	-274 265,70
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	85 921 832,32	95 590 968,86
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	1 275 254,40	215 809,95
Opérations de change à terme de devises		
Autres	1 275 254,40	215 809,95
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	87 197 086,72	95 806 778,81

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 631,12	
Produits sur actions et valeurs assimilées	2 114 002,12	1 545 008,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	2 115 633,24	1 545 008,48
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	11 315,16	15 225,20
Autres charges financières		
TOTAL (2)	11 315,16	15 225,20
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 104 318,08	1 529 783,28
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 513 137,81	1 796 871,57
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-I) (1 - 2 + 3 - 4)	591 180,27	-267 088,29
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-39 259,48	-7 177,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	551 920,79	-274 265,70

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007430806 - Part HMG DECOUVERTES D : Taux de frais maximum de 1,50% TTC de l'actif net veille hors OPC HMG.

FR0010601971 - Part HMG DECOUVERTES C : Taux de frais maximum de 2,35% TTC de l'actif net veille hors OPC HMG.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part HMG DECOUVERTES C	Capitalisation	Capitalisation
Part HMG DECOUVERTES D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	31/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	95 590 968,86	98 953 537,53
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	11 445 366,04	14 766 075,52
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-22 506 062,39	-34 081 308,13
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	6 390 346,87	18 948 111,02
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 830 181,31	-3 042 134,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-651 189,34	-708 404,83
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 108 596,68	1 022 180,58
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	10 463 900,54	12 572 497,22
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-12 572 497,22	-11 550 316,64
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	591 180,27	-267 088,29
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	85 921 832,32	95 590 968,86

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							3 008 793,89	3,50
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	3 008 793,89	3,50								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	1 10 038,24
TOTAL DES CRÉANCES		1 10 038,24
DETTES		
	Achats à règlement différé	1 062 638,95
	Rachats à payer	54 164,79
	Frais de gestion fixe	129 266,84
	Autres dettes	29 183,82
TOTAL DES DETTES		1 275 254,40
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-1 165 216,16

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part HMG DECOUVERTES C		
Parts souscrites durant l'exercice	29 649,169	7 432 611,72
Parts rachetées durant l'exercice	-49 215,553	-12 036 294,57
Solde net des souscriptions/rachats	-19 566,384	-4 603 682,85
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	148 634,951	
Part HMG DECOUVERTES D		
Parts souscrites durant l'exercice	2 121,000	4 012 754,32
Parts rachetées durant l'exercice	-5 843,000	-10 469 767,82
Solde net des souscriptions/rachats	-3 722,000	-6 457 013,50
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	24 108,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part HMG DECOUVERTES C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

	En montant
Part HMG DECOUVERTES D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part HMG DECOUVERTES C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	849 527,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,31
Rétrocessions des frais de gestion	
Part HMG DECOUVERTES D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	663 610,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,47
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			644 975,36
	FR0013351277	HMG Découvertes PME I	644 975,36
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			644 975,36

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	551 920,79	-274 265,70
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	551 920,79	-274 265,70

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG DECOUVERTES C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	86 505,15	-307 623,44
Total	86 505,15	-307 623,44

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG DECOUVERTES D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	465 415,64	33 357,74
Total	465 415,64	33 357,74

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2 830 743,73	14 178 305,10
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	2 830 743,73	14 178 305,10

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG DECOUVERTES C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 289 862,36	6 413 515,80
Total	1 289 862,36	6 413 515,80

	30/12/2022	31/12/2021
Part HMG DECOUVERTES D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 540 881,37	7 764 789,30
Total	1 540 881,37	7 764 789,30

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	1 17 983 795,59	130 471 462,54	98 953 537,53	95 590 968,86	85 921 832,32
Part HMG DECOUVERTES C en EUR					
Actif net	68 408 928,25	67 696 799,81	43 976 237,43	43 171 064,14	39 050 449,55
Nombre de titres	378 967,564	321 895,753	199 824,521	168 201,335	148 634,951
Valeur liquidative unitaire	180,51	210,30	220,07	256,66	262,72
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		4,54	-8,60	38,12	8,67
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,28	-0,29	-3,05	-1,82	0,58
Part HMG DECOUVERTES D en EUR					
Actif net	49 574 867,34	62 774 662,73	54 977 300,10	52 419 904,72	46 871 382,77
Nombre de titres	38 336,000	41 337,000	34 317,000	27 830,000	24 108,000
Valeur liquidative unitaire	1 293,16	1 518,60	1 602,04	1 883,57	1 944,22
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,32	32,73	-62,17	279,00	63,91
Capitalisation unitaire sur résultat	11,12	9,07	-10,92	1,19	19,30

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ADMEA SA	EUR	38 048	190 240,00	0,22
ALES GROUPE	EUR	3 000		
AQUILA	EUR	164 835	857 142,00	0,99
ASSYTEM BRIME	EUR	8 127	329 956,20	0,39
AXWAY SOFTWARE	EUR	88 714	1 477 088,10	1,72
BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	23 000	846 400,00	0,99
BOIRON	EUR	23 301	1 181 360,70	1,37
CAMBODGE NOM.	EUR	532	3 085 600,00	3,60
CLASQUIN	EUR	3 457	206 037,20	0,24
COFACE	EUR	40 000	485 600,00	0,57
COMP FONC ET IMMO DE CITE	EUR	967	212 740,00	0,24
CS Group SA	EUR	533 242	6 025 634,60	7,02
DAMARTEX	EUR	12 906	170 359,20	0,20
EAUX DE CAMBRAI	EUR	31	10 723,52	0,02
ESI GROUP	EUR	39 012	2 879 085,60	3,35
ESKER SA	EUR	2 400	377 520,00	0,44
EXACO CLAIREFONTAINE	EUR	12 138	1 444 422,00	1,68
EXAIL TECHNOLOGIES	EUR	13 843	276 583,14	0,32
EXPLOSIFS PROD. CHI	EUR	79 921	7 672 416,00	8,93
FRANCOIS FRERES	EUR	21 070	857 549,00	0,99
GAUMONT	EUR	54 739	5 802 334,00	6,76
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	8 100	808 380,00	0,94
GUILLEMOT	EUR	7 610	97 560,20	0,12
HIGH CO	EUR	224 238	1 065 130,50	1,24
IMERYS EX IMETAL	EUR	66 400	2 412 976,00	2,81
INDLE FIN.ENTREPRISES	EUR	1 000	50 000,00	0,06
IPSOS	EUR	7 000	409 500,00	0,47
LAGARDERE SA	EUR	225 596	4 520 943,84	5,26
LATECOERE	EUR	2 051 466	672 880,85	0,78
M.R.M.	EUR	20 560	536 616,00	0,62
M6 METROPOLE TELEVISION	EUR	20 000	307 000,00	0,36
MADE	EUR	40 230	370 116,00	0,43
MALTERIES FRANCO-BELGES	EUR	5 835	3 121 725,00	3,64
MANITOU BF	EUR	46 958	1 164 558,40	1,35
NEOEN SA	EUR	59 600	2 241 556,00	2,61
NRJ GROUP	EUR	539 246	3 656 087,88	4,25
OENEO EX SABATE DIOSOS	EUR	132 174	1 850 436,00	2,15
OL GROUPE	EUR	976 883	2 901 342,51	3,37
ORANGE	EUR	142 000	1 317 902,00	1,53
PARTOUCHES SA	EUR	109 062	2 377 551,60	2,76
PCAS SA	EUR	145 892	994 983,44	1,16
PISCINES DESJOYAUX	EUR	260 871	3 923 499,84	4,57

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PLACOPLATRE	EUR	489	312 960,00	0,36
RAMSAY GENERALE	EUR	112 853	2 065 209,90	2,41
SCHMERBER GESTION	EUR	220	5 060,00	0,01
SOCIETE POUR L'INFORMATIQUE	EUR	4 000	181 400,00	0,21
SOGECLAIR	EUR	25 955	516 504,50	0,60
SOITEC SA	EUR	1 400	213 990,00	0,25
SOMFY	EUR	4 107	587 301,00	0,68
SOPRA STERIA	EUR	2 000	282 400,00	0,33
SPIE SA	EUR	34 000	828 240,00	0,96
TARKETT - W/I	EUR	129 966	1 494 609,00	1,74
TRIGANO SA	EUR	3 414	435 626,40	0,51
UNION FIN.FRANCE BANQUE	EUR	189 477	3 997 964,70	4,65
VIVENDI	EUR	151 000	1 346 014,00	1,57
TOTAL FRANCE			81 456 816,82	94,80
LUXEMBOURG				
EUROFINS SCIENTIFIC	EUR	29 460	1 975 587,60	2,30
TOTAL LUXEMBOURG			1 975 587,60	2,30
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			83 432 404,42	97,10
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
SUISSE				
ABB France	EUR	9 975	874,81	
TOTAL SUISSE			874,81	
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			874,81	
TOTAL Actions et valeurs assimilées			83 433 279,23	97,10
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
HMG Découvertes PME I	EUR	94	644 975,36	0,75
TOTAL FRANCE			644 975,36	0,75
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			644 975,36	0,75
TOTAL Organismes de placement collectif			644 975,36	0,75
Créances			110 038,24	0,13
Dettes			-1 275 254,40	-1,48
Comptes financiers			3 008 793,89	3,50
Actif net			85 921 832,32	100,00

Part HMG DECOUVERTES D	EUR	24 108,000	1 944,22
Part HMG DECOUVERTES C	EUR	148 634,951	262,72

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

HMG DECOUVERTES

PART D (Distribution) FR0007430806

Ce Fonds est géré par HMG FINANCE FRANCE

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Actions françaises.

L'objectif de gestion du Fonds, qui est un Fonds Commun de Placement, est de participer aux marchés d'actions français, en recherchant sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance supérieure à celle de l'évolution des marchés d'actions françaises. L'indicateur de référence est l'indice CAC Small NR (dividendes nets réinvestis), calculé quotidiennement, lequel regroupe un nombre variable de petites capitalisations françaises, mais il ne s'agit pas d'un Fonds indiciel et le gérant ne recherchera pas à répliquer la composition des indices d'actions françaises, le Fonds pourra donc s'en éloigner fortement tant dans sa composition que dans sa performance.

Ce Fonds est géré de façon active et discrétionnaire.

Pour parvenir à cet objectif, le Fonds est investi entre 75% et 100% de son actif en actions de toutes capitalisations, et pourra détenir au maximum 10% d'actions de toutes capitalisations dont le siège social est situé dans un autre Etat de l'Union européenne ou dans un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen. Le gérant investit essentiellement en petites et moyennes capitalisations, et pourra être investi au maximum à 35% en grandes capitalisations.

Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif.

Dans l'hypothèse où le compte espèce serait débiteur, l'exposition aux actions pourrait atteindre 110% maximum mais ce type de configuration ne saurait persister dans la durée.

Afin de diversifier les stratégies de gestion, le Fonds pourra investir dans la limite de 25% maximum de l'actif net du Fonds dans des titres de créance français ou de la zone euro, dont la notation des émetteurs pourra être à caractère spéculatif (en dessous de la notation BBB par l'agence Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion).

Dans le cas où une ligne sortirait de la catégorie «Investment Grade», ou dans le cas d'une dégradation d'un titre spéculatif, le gérant optera dans le respect de l'intérêt des porteurs, pour la vente ou la conservation du titre dégradé en fonction notamment de la liquidité des marchés. La sélection des instruments de crédit ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation mais repose également sur une analyse interne de crédit, la cession ou l'acquisition d'une ligne ne se faisant pas sur le seul critère de la notation.

Des titres intégrant des dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture contre le risque actions ou d'exposition à ce même risque, sans rechercher de surexposition.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation ou distribution du résultat net et des plus-values nettes réalisées.

Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours de valorisation (avant 12h). Les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Les règlements sont effectués en J+3 (jours ouvrés).

Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'exposition entre 75% et 100% de l'actif aux marchés actions des pays membres de l'union Européenne explique le classement du Fonds dans cette catégorie.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le niveau de risque de ce Fonds reflète principalement l'exposition aux marchés actions, toutes capitalisations confondues, et principalement les petites et moyennes capitalisations et les entreprises de taille intermédiaire.

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Il s'agit du risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté de réaliser la cession de titres cotés détenus en portefeuille, en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille en raison de l'étroitesse ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres. La liquidité des titres émis par les sociétés de petites et moyennes capitalisations est faible, ce qui peut fortement impacter à la baisse le prix de cession des positions et la valorisation du Fonds, notamment en cas de rachats importants.